

Service de dossards et de banderoles pour les organisateurs de compétitions

En tant que sponsor principal des équipes nationales de ski, Swisscom propose un service de dossards et de banderoles gratuit aux organisateurs de compétitions régionales de ski. C'est pour Swisscom une manière de soutenir non seulement les sportifs de haut niveau, mais également la relève.

Informations générales sur le service

- > Les organisateurs de compétitions peuvent profiter dès maintenant et jusqu'au 30 avril 2012 du service de dossards et de banderoles. Ce service est gratuit, exception faite des frais de retour (courrier A) des dossards qui doivent être payés.

Nouvelle procédure de commande

- > Par Internet, sur www.swiss-ski.ch/swisscom_startnr

Pour commander

- > Sélectionner le matériel souhaité
- > Cliquer sur Nouvelle inscription
- > Saisir les coordonnées
- > Entrer les détails de la commande
- > Une fois la commande terminée, vous recevez un e-mail de confirmation.

Renvoi

- > Les jeux de dossards et de banderoles empruntés doivent être retournés au plus tard 2 jours après la compétition (cachet de la poste), dans l'ordre et dans leur totalité. Pour ce faire, utilisez les étiquettes et la boîte d'expédition jointes (veuillez joindre la copie du bon de livraison!). Effectuez le retour par courrier A. Les frais de port sont à la charge de l'auteur de la demande.
- > Dans l'intérêt de tous les organisateurs de compétitions, des frais de traitement de CHF 100.– seront facturés à l'organisateur pour tout retard dans le renvoi.

Perte, détérioration

- > Les dossards (CHF 30.–/unité) et les banderoles (CHF 45.–/unité) perdus ou endommagés seront facturés à l'organisateur.

